

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne





COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Bilan 2019 des accidents de la circulation dans le canton de Vaud

L'année 2019 est marquée par une diminution des décès sur les routes vaudoises. En revanche, le nombre d'accidents est en légère augmentation par rapport à 2018. Par ailleurs, le volume des accidents avec victimes enregistre également une légère hausse. Les campagnes de prévention des polices vaudoises cibleront les usagers les plus vulnérables, tels que les piétons, les cyclistes et les motards.

En 2019, le nombre d'accidents sur les routes vaudoises a augmenté (+5%) par rapport à l'année précédente. Il faut toutefois noter que sont également en hausse constante le nombre de véhicules en circulation (+16.1% en 10 ans) et la population résidente (+13.8% en 10 ans). Quant au nombre d'accidents avec victime (décédée ou blessée), une augmentation de 5.7% est constatée, le nombre de victime reste toutefois en dessous de la moyenne des dix dernières années. 18 personnes au total sont décédées sur les routes, soit 7 personnes de moins qu'en 2018. Il s'agit du chiffre le plus bas jamais enregistré dans le canton. Parmi les accidents mortels, 2 sont des piétons, 2 des cyclistes, 3 des motards, 9 des automobilistes et 2 d'autres usagers de la route.

Les principales causes d'accident dans le canton sont l'inattention ou la distraction, l'influence de l'alcool et la vitesse inadaptée. Bien que l'inattention ou la distraction représentent la première cause des accidents en général, la police précise que les premières causes identifiées des accidents mortels sont l'influence de l'alcool et la vitesse inadaptée.

« Education, prévention, répression, pour la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, ces trois piliers indissociables en matière de sécurité routière doivent continuer à déployer leurs effets, malgré la diminution du nombre de décès sur nos routes. Il est essentiel de continuer à sensibiliser tous les usagers de la route aux dangers qu'ils prennent et font prendre aux autres, en particulier les plus vulnérables : piétons, cyclistes et motards. »

Pour sa part, le commandant de la Police cantonale, Jacques Antenen, appelle de ses vœux une harmonisation des contrôles radars dans le canton et une prise en charge

plus agressive des usagers provoquant des nuisances sonores inutiles sur le réseau routier.

A Lausanne, les chiffres montrent en 2019 une augmentation des cas d'accident par rapport aux années précédentes avec 1225 constats d'accident contre 980 en 2017 et 988 en 2018. Ainsi, le nombre d'accidents avec blessé léger (359) a augmenté par rapport à l'année précédente (+ 28.7%). Un accident mortel est à déplorer (2017 : 3 / 2018 : 1). Toutefois, le nombre de cas avec blessé grave reste stable avec 40 cas (2017 : 41 / 2018 : 39). Par ailleurs, une baisse pour les accidents avec piéton (61) est observée (2017 : 55 / 2018 : 65). Durant 2019, la Police de Lausanne a mené pour la deuxième année consécutive sa campagne de prévention propre contre les mises en mouvement fortuites intitulée «Bouge pas de là! ».

Prévention routière en 2019

Avec l'augmentation constante du nombre de véhicules sur les routes du canton, il est impératif de se conformer aux dispositions sur la circulation routière. Les polices vaudoises, avec l'appui de plusieurs partenaires comme le Touring Club Suisse (TCS), le Bureau de Prévention des Accidents (bpa), la Direction générale de la Mobilité et des Routes (DGMR) et le Service des Automobiles et de la Navigation (SAN), veillent à leur respect tout en développant des campagnes et des actions de prévention touchant tous les usagers de la route, en particulier les plus vulnérables.

En 2020, l'accent sera mis sur la sécurité des piétons et des cyclistes ainsi que sur l'importance pour les motocyclistes d'adapter leur conduite aux conditions de la route et à leur capacité de pilotage.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 mars 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Jean-Christophe Sauterel, directeur prévention et communication, Police cantonale Sebastien Jost, responsable communication et prévention, Police de Lausanne